

Séance extraordinaire  
du 20 décembre 1953.

Le vingt décembre mil neuf cent cinquante trois à quatorze heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Combrès s'est réuni - au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents: M<sup>rs</sup> Allary, Ferret, Philippeau, Cauprot, Mozière, Viollet, Faure, Chaumier, Fichou.

Absents: M<sup>rs</sup> Bajule, Bauchot.

Assistance Médicale Gratuite.

M<sup>me</sup> Veuve Bouyer de Rozet ayant demandé le bénéfice de l'A.M.G. pour soins à domicile a été admise à l'unanimité.

Allocation spéciale de vieillesse.

M<sup>me</sup> Veuve Gervais de Chy Bernard ayant demandé le bénéfice de l'Allocation spéciale de vieillesse est admise à l'unanimité.

Salaires du cantonnier de commune.

Monsieur le Préfet n'ayant pas accepté la délibération du Conseil Municipal du 9 août 1953 concernant l'augmentation du salaire du cantonnier de commune, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer ce salaire à 170.640 francs par an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1954. Le cantonnier sera employé cinq jours par semaine, soit 40 heures sur les chemins de la commune.

Électrification.

Les travaux prévus au début de l'année 1953 par le Syndicat d'Électrification de Villelois. Lavalette ne peuvent être entrepris faute de fonds.

Approuvé le 29-12-53

Révision des listes électorales.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité pour faire partie de la Commission chargée de la révision des listes électorales en 1954 : MM<sup>rs</sup> Camprot Joseph et Bajile Joseph.

Fait et délibéré en séance le jour mois et an susdits  
ont signé au registre tous les membres présents.

~~Alcegaux~~ ~~Paul~~ ~~Philippe~~ ~~Camprot~~  
 Mazin ~~Tuller~~ Faure ~~Laumier~~ ~~Et Bon~~